

BLOG* Centre-Val de Loire

C'est parti ! La section régionale du SNETAP se fait blogueuse.

Depuis décembre 2017, des informations actualisées régulièrement sont accessibles sur le lien suivant : <http://snetap-fsu.fr/comp/cvdl/>. Vous pouvez aussi y accéder par le site national du SNETAP, dans l'onglet "En Région".

Vous y trouverez, en plus de la page d'accueil qui rassemble les derniers articles publiés en région Centre dans le mois en cours, des actualités nationales, un calendrier, des menus déroulants sur le CFA-CFFPA, tous les "Vu corrigé" déjà parus, les archives des comptes-rendus des instances régionales, et plein d'autres informations utiles (vos représentants SNETAP-FSU par exemple).

Mettez le lien dans vos favoris ! Consultez le régulièrement pour suivre les derniers rebondissements de l'actu dans l'Enseignement Agricole national et en région.

*NB. Dans nos blogs régionaux, la dernière information arrive en tête de la page d'accueil.

Que se passait-il le 21 octobre 2017 ?

Et oui. Gagné. C'était le premier numéro de "Vu corrigé".

Ce n°1 sortait à la veille des élections professionnelles. Depuis, "Vu corrigé" a évolué au gré des expériences de ses rédacteurs et au plus près de l'actualité syndicale de l'enseignement agricole en région Centre. Il s'est étoffé aussi. Plus complet, plus varié, plus fouillé surtout quand on y ajoute "une page spéciale" : sur la loi travail ou l'intérêt de se syndiquer, par exemple... Il a cependant gardé sa singularité en utilisant des dessins de presse en rapport avec la ligne éditoriale de chaque numéro. "Vu corrigé" a toujours cherché à être le plus juste et le plus clair possible dans ses informations et ses analyses. Et il va continuer dans ce sens avec votre soutien, vos critiques et vos encouragements.

Puisse-t-il vous être utile dans votre quotidien de militant.e et dans vos missions professionnelles. Qu'il vous apporte d'autres éclairages que le mainstream abêtissant et envahissant.

Ce n°20, on le fête avec engagement et conviction, avec son nouveau compagnon : le blog de la section SNETAP-FSU de la région Centre-Val de Loire.



Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre
12 mars 2018 - n°20

EDITO

Vu corrigé ! 20^{ème} édition... sur fond de bordées libérales comme on en a rarement connues... car coordonnées et redoutables pour notre système éducatif si elles vont à leur terme. Pour mieux les endiguer, encore convient-il d'en décrypter les ressorts et les cohérences, c'est un des objectifs que s'est donnée notre revue régionale... modeste-ment, mais de façon constante et avec détermination.

Dans cette période difficile, un second média ne sera pas de trop pour continuer de dessiller l'actualité de notre secteur, mais aussi soutenir et rendre compte de nos initiatives, propositions et combats en faveur de l'Enseignement Agricole Public. Aussi n'hésitez pas à vous rendre très régulièrement sur le blog régional du SNETAP-FSU Centre – <http://snetap-fsu.fr/comp/cvdl/>.

Au titre des actions engagées et qui se poursuivent en région comme au niveau national sous l'impulsion de notre organisation, ce 20^{ème} numéro de notre revue fait un point actualisé sur notre priorité au renforcement du suivi handicap, sur « l'après » des contrats aidés dans les services techniques de nos lycées ou encore sur les enjeux liés à l'amélioration de nos conditions de travail, via un Kesako « CHSCTREA ».

Enfin, ce numéro sera placé sous le signe de la mobilisation en faveur des services publics que nous voulons pour le 21^{ème} siècle. **Deux dates à retenir : le 22 mars** appel national à la grève et à la manifestation, puis le **7 avril organisation d'une journée régionale de débat en mairie de Tours...** Il est plus que temps de réinvestir dans des formes d'organisation visant à la réappropriation des biens communs face à l'impasse du « tout libéral ». A nous de savoir le faire entendre.

MACRON VEUT UN GRAND ORAL AU BAC

« QUELLE VALEUR AJOUTÉE PENSEZ-VOUS POUVOIR APPORTER A NOS ENTREPRISES? »



CHSCTREA* ? KÉZAKO ?

A QUOI CA SERT ?

Un outil au service de l'amélioration des conditions de travail de TOUS les agents de l'enseignement agricole public. Tout agent de la fonction publique d'État a le droit de saisir son CHSCT de proximité.

QUI LE COMPOSE ?

Le CHSCTREA, présidé par le DRAAF, est composé du chef du SRFD, des médecins de prévention MSA, des assistantes sociales, de la représentante des assistant.e.s de prévention, de l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail. Cette instance comprend 18 représentants des personnels, titulaires et suppléants bénéficiant d'un temps syndical - sur la base des élections pro. en région Centre, ils sont actuellement tous issus du SNETAP-FSU.

QUAND ?

Il se réunit 3 fois par an. Par ailleurs, en région Centre, deux groupes de travail ont été constitués, un pour l'élaboration d'un guide de visite de stage en entreprise et un autre sur les conditions de travail dans les laboratoires.

MAIS...

Dans l'enseignement agricole technique, c'est plus que compliqué depuis 6 ans ! Et sous couvert de l'autonomie des établissements, l'administration s'oppose au droit de visite, d'enquête et d'alerte des CHSCTREA.

Face aux blocages incessants et pour qu'ils puissent fonctionner de plein droit, le SNETAP-FSU a pris position : il mandate ses représentant.e.s en CHSCTREA pour répondre sans plus de délai à toute saisine et pour informer le DRAAF et les directeur-trice.s d'EPL concerné.e.s de leur(s) visite(s) à venir.

N'hésitez pas dans vos établissements à faire intervenir vos représentant.e.s...

* Comité Hygiène, Sécurité et Condition de Travail Régional de l'Enseignement Agricole

Agents Des Lycées suppression des CAE-CUI (suite)

Un Conseil Régional qui répond à la mobilisation des personnels, mais un gouvernement toujours aux abonnés absents...

Dans notre numéro de novembre, nous mettions en garde et appelions à l'action suite à l'annonce unilatérale de la suppression des CAE-CUI, sans prise en compte et compensation des besoins des services techniques de nos lycées (ménage, restauration, entretien).

La FSU Centre a ainsi été amenée à s'adresser directement au Préfet de Région – sans retour à ce jour. Qu'en retenir sinon le mépris de ce gouvernement... sans doute. U de grève certain nombre de démarches ont par ailleurs été engagées sur nos établissements (vœux adoptés en CA dans le 45, le 37, lettre-pétition,...). Devant ces interpellations appuyées (avec une perspective de dépôt de préavis), le Conseil Régional a été conduit à compenser en CDD l'équivalent des heures assurées jusque là en CAE. Aucune garantie n'a cependant été donnée au-delà de mars-avril – en regard d'autres non-renouvellements annoncés de contrats aidés. Vigilance et mobilisation demeurent donc nécessaires !

SERVICES PUBLICS

RÉFORMES

HANDICAP

ASSISTANTS D'EDUCATION

MEDIA

ADL CAE-CUI

KÉZAKO CHSCTREA

Des réformes au pas de charge pour imposer une vision libérale du système éducatif – avis de tempête... décryptage

Côté bac

En guise de choix plus ouverts, les élèves vont surtout se retrouver dès la fin de la seconde à avoir à faire prématurément des choix conséquents en lien avec les "attendus" d'accès au supérieur... Concernant les horaires, ce sera 2h de moins en terminale... La case "l'économisme" est cochée. Seuls reculs enregistrés : le gouvernement en a rabattu sur la modularisation et laissé tomber la semestrialisation... Le spectre de l'annualisation des services s'éloigne un peu.

Vu des lycées agricoles, plus d'un mois après les annonces Blanquer, l'incertitude chronique perdure : que devient la spécialité "Écologie - Agronomie et Territoires" ? E au-delà..., sachant que limiter par trop les spécialités pourrait revenir à obérer sérieusement nos capacités de recrutement en seconde ? Que restera-t-il du caractère scientifique de nos formations en terminale si les élèves doivent choisir entre Maths et Physique, sur les 2 spécialités restantes de première et quelles incidences en matière d'orientation vers nos BTSa et les écoles d'agro.? Enfin, quid de la STAV ?

Côté accès au Sup

Un dispositif : le scandale du tirage au sort comme prétexte, mais une disparition d'APB sans créer les places manquantes pour absorber l'augmentation du nombre des bacheliers... revient à institutionnaliser la sélection. Pour tous les vœux un avis, mais seuls les meilleurs élèves auront le choix fin mai 2018 ! Tous les autres attendront d'être acceptés quelque part jusque fin août. Après, ils se verront, s'ils en font la demande, proposer une formation là où il reste de la place. La majorité de nos élèves vont donc de fait être soumis à une pression inédite qu'il nous faudra gérer à leurs côtés en pleine préparation de l'examen...

Une manœuvre : l'obtention du bac ne suffit plus, le classement du lycée prenant une place prépondérante pour sélectionner les étudiant.e.s : une lycéen.ne ayant un bon livret dans un "bon" lycée aura plus de chance de voir ses vœux satisfaits... C'est le renforcement des inégalités sociales et culturelles. Aussi, refusons la logique de sélection de Parcoursup en refusant de faire des conseils de classe de terminale des "tribunaux" d'orientation.

Services Publics : ils sont "en marche" pour tout casser...

Personne n'avait osé jusque là : perspectives d'appel décomplexé au privé, précarisation accrue assumée comme nouvel horizon... le tout sur fond de parodie de concertation "citoyenne"...



Fin septembre 2017, le 1^{er} ministre a adressé aux ministres une consigne claire : engager un plan de transformation des services publics français et surtout une économie de 60 à 80 milliards d'euros à l'horizon 2022. Le Comité Action Publique 2022 (CAP 22) est né – avec ses 34 "experts", dont la plupart sont issus de la haute sphère de la finance privée et internationale... Un rapport devrait être produit courant mars, sans consultation des organisations représentatives des agents des services publics. Une vraie provocation !

Aussi, la FSU Centre a décidé de réagir, de mener **une action publique** le Samedi 7 avril en s'ap-

puyant sur le réseau "Convergence Services Publics" structuré dans le 37, autour d'associations d'usagers, de partis de gauche et de syndicats de lutte et de transformation sociale (dont la FSU et la CGT).

Au programme :

Le matin, des problématiques locales et régionales comme le service public de l'eau, la restauration collective et l'hôpital, puis l'après-midi, une table ronde à visée nationale sur les services publics en général, autour de questions "structurantes" comme le transport, les enjeux "ville-campagne" et quels agents pour assurer ces missions fondamentales...

Le SNETAP-FSU appelle les agents de l'EAP à se mobiliser – en famille y compris – pour que ce débat public organisé le **samedi 7 avril en mairie de Tours** sur les services publics que nous voulons pour le 21^{ème} siècle soit un vrai succès !



ALERTE

Conditions de rentrée 2018 annoncées en mode dégradé ?

Des premières remontées inquiétantes de certains de nos lycées :

- **sur nos options facultatives**, volume horaire divisé par deux ("ballons d'essai" envoyés par le SRFD dans les pieds des directions de Fondettes et Bourges... et relayés auprès des enseignant.e.s en charge)

- **plafonnements d'effectifs** : possiblement révisés à la baisse (menace d'arbitrage défavorable sur la 4^{ème} et la 3^{ème} EA de Montoire, là où il y a matière depuis plusieurs années à envisager l'ouverture d'une nouvelle classe...)
- refus d'augmentation des capacités d'effectifs pourtant **priorités régionales** pour la rentrée 2018 (BTSa de Fon-

dettes et Bourges).

Nous avons d'ores et déjà saisi le DRAAF sur ces différentes "rumeurs" qui ne valent rien de bon... et le CTREA (Comité Technique Régional de l'EA) du 16 mars s'annonce déjà tendu. Préparons-nous à défendre ce qui est dû aux élèves du service public !

Côté voie professionnelle

Marchandisation de la formation sur fond de "tout apprentissage"... mais pas celui de nos CFA publics... un apprentissage piloté par les branches professionnelles, avec des apprentis "stagiaires" encore moins coûteux et moins bien protégés par le droit du travail. Ce financement au contrat directement par les branches induit des craintes légitimes pour nos CFA de part la nature des entreprises (PME-TPE) de l'agriculture comme du paysage... A charge des conseils régionaux de soutenir avec des moyens limités les CFA ruraux qui feront les frais de l'opération.

Gestion libérale par l'offre et la demande (plus proche de la formation adulte), avec une adaptation annuelle de l'offre au regard des seuls besoins des branches (qui rédigeront désormais seules les référentiels professionnels des diplômes) – mode de gestion plus favorable à des officines privées (en lien avec la fin de toute autorisation pour ouvrir un centre). Ajoutons des entreprises qui pourront désormais signer des contrats tout au long de l'année, la poussée des titres pro et l'extension des contrats pro, ou l'affirmation de la fin de la primauté du rythme scolaire, quoiqu'il en coûte pour des apprentis "hors sol" et leurs formateurs ultra-précaires...

"On est à 80% formation pro, 20% apprentissage ; on veut passer à 20% formation pro, 80% apprentissage. C'est un pari, une rupture très forte, on demande aux entreprises de prendre en charge la responsabilité de l'avenir des jeunes, de les former à la citoyenneté mieux que l'Ecole". (Ministère du travail le 09-02-18).

Et les Lycées Professionnels ? Ils se réduiraient à des sas et/ou des réceptacles d'apprentis en rupture, sous couvert de mixités de parcours et de publics (avec création systématique d'une Unité de Formation par Apprentissage en LEP). A nous de ne rien céder sur la complémentarité de nos voies et de nos centres, dans le respect à la fois du choix d'orientations des jeunes et de l'intégrité de nos modes de formation respectifs !

Mobilisation sur le handicap... on continue !

Comment améliorer les conditions d'accueil de nos élèves en situation de handicap, ... ou plutôt : comment ne plus être bénévole en accompagnant nos élèves handicapés ?

Pour préparer la prochaine session du bac en juin, pour une véritable égalité de traitement des candidat.e.s, le SNETAP régional a d'ores et déjà demandé à la DRAAF de dresser un bilan quantitatif des besoins en accompagnants. D'ici fin mars, nous entendons exiger du Ministre des réponses précises sur la mise en place de ces dispositifs d'accompagnement des jeunes en situation de handicap...pour mettre fin (enfin ?) à ce travail invisible !

Pour ce faire, "10 propositions pour assurer l'égalité des droits et des réussites"... ont été rédigées par le SNETAP-FSU, la FCPE, la CGT et

la FIDL à l'issue de notre journée nationale sur le handicap de novembre. Pour l'heure, ni la secrétaire d'état au handicap, ni le ministre de l'agriculture n'ont cru bon de donner suite, même si 2 audiances (cabinet et DGER) ont déjà eu lieu.

Faute de mesures concrètes, et bien nous devons agir, ensemble :

- en s'invitant autant que de besoin à la DRAAF pour faire entendre nos exigences...
- en signant "la lettre-engagement" comme quoi, individuellement, chacun de nous sera amené à refuser en l'état d'être lecteur-scripteur !

Assistants d'éducation : rétablir nos dotations

Dans le cadre de la loi de finances 2018, les crédits AE viennent d'être abondés par la Représentation nationale. Certains DRAAF-SRFD ont d'ores et déjà communiqué le montant de leurs crédits abondés régionalement et avancé une répartition de ce ré-abondement (en substance en remettant à niveau les dotations de lycées ayant été abaissées à l'occasion de la remise à plat de l'automne 2017).

Pour notre région, ne

voyant rien venir le 15 février, le SNETAP-FSU Centre s'est adressé par courrier au DRAAF-SRFD en ces termes : "Qu'en est-il de l'évolution de nos crédits AE en région Centre (avant loi de finances et après) et des critères nationaux ayant présidé à ces ré-abondements régionaux ? Merci de nous communiquer votre projet de ré-abondement des dotations par lycée – en gageant que nous en bénéficions comme ailleurs..."

Nous sommes toujours en ce début mars en attente de réponse.

Appel à la mobilisation le 22 mars : tous en grève pour les services publics